

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agent(e) de maintenance du bâtiment intervient sur des travaux de maintenance courante (3 premiers niveaux), qui peuvent être réalisées de façon préventive pour prévenir une défaillance, corrective pour remédier à une panne ou un défaut, ou propre à apporter des améliorations dans le cadre de travaux d'aménagement ou de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Ses interventions portent sur l'électricité, la plomberie, la menuiserie, la peinture, le carrelage, la plaquisterie, etc. ; ce qui nécessite polyvalence, respect des règles relatives à la sécurité et à la prévention des risques pour la santé. Il/elle travaille, généralement seul(e), en site occupé et rend compte de ses interventions à son/sa responsable hiérarchique.

PRÉREQUIS

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- 2 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- 3 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

PROGRAMME

Module 1. Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :

Maintenance améliorative courante des aménagements et des revêtements intérieurs d'un bâtiment - maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment - maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment .

Module 2. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :

Maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Module 3. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :

Maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Période en entreprise

Modules transverses : Anglais - Informatique - Techniques de recherche d'emploi

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de Méthodes : Méthodes affirmatives : expositive, démonstrative,

Méthode interrogative, Méthode applicative

Pratiques professionnelles: Mises en situation en centre, Mises en situation par une période d'application pratique en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation

Evaluation des périodes en entreprise (selon les modalités de la formation)

SANCTION

Titre Professionnel "Agent (e) de maintenance du bâtiment de niveau 3 (CAP/BEP)

Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules

CCP1 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP2 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP3 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

PASSERELLE

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences

ÉQUIVALENCE

Aucune

DÉBOUCHÉS

Spécialisation dans l'un des champs de la formation
(Electricité, sanitaire, Peinture, carrelage...)

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier leur projet de formation - contact : Référent Handicap 0696 03 92 85

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 03/11/2025